

APPEL À PROPOSITIONS DE RECHERCHE
L'avenir de l'enseignement en gestion
Association des écoles de gestion du Canada
5 novembre 2020

L'Association des écoles de gestion du Canada (AEGC) sollicite des propositions de recherche, qui examinent l'avenir de l'enseignement en gestion et informent les dirigeants responsables de l'orientation stratégique des écoles de gestion au Canada. L'étude (ou rapport de recherche) doit être menée dans le contexte de l'évolution de l'environnement des affaires, de la position mondiale du Canada en tant que chef de file des études à l'étranger, et des attentes changeantes exprimées par les divers intervenants. Le rôle et l'impact des écoles de gestion au Canada, leur impact sur notre société et la façon dont elles devraient être positionnées pour les besoins futurs dans une économie postpandémique sont des pistes de recherche qui pourraient être explorées.

Il est de plus en plus reconnu que les compagnies doivent avoir une vision plus large de leur rôle que la simple maximisation des profits¹. Ce point de vue provient des compagnies elles-mêmes, des critiques du rôle des affaires dans la société et de l'*Académie des écoles de gestion*. Elle résonne plus fortement dans le contexte de la reprise postpandémique de la COVID-19 et de l'articulation d'un besoin de « mieux reconstruire ».

En ce qui concerne les compagnies elles-mêmes, la *Business Roundtable* aux États-Unis a par exemple récemment redéfini « l'objectif d'une société de promouvoir 'une économie qui sert tous les Américains' »². De même, le président de *Blackrock* a fait valoir dans sa plus récente lettre aux PDG, qu'« une entreprise ne peut pas réaliser de bénéfices à long terme sans embrasser l'objectif et sans tenir compte des besoins d'un large éventail de parties prenantes »³. On s'attend de plus en plus à ce que les décisions d'investissement prennent en compte des critères ESG (environnement, social et gouvernance).

À un niveau sociétal plus large, le monde des affaires, et par extension le modèle capitalistique d'actionariat, a été critiqué pour sa contribution à un certain nombre de maux sociétaux, allant de l'inégalité croissante aux changements climatiques et à l'érosion de notre tissu social. On s'attend à ce que le milieu des affaires joue un rôle plus important dans la lutte contre le racisme et la discrimination, favorise des lieux de travail plus inclusifs et diversifiés, et, plus généralement, aide à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies.

¹ Hoffman, Andrew (2020), "Business education as if people and the planet really matter," *Strategic Organization*, <https://journals.sagepub.com/eprint/EGXW33WAACTKWKMJNHHI/full>

² <https://www.businessroundtable.org/business-roundtable-redefines-the-purpose-of-a-corporation-to-promote-an-economy-that-serves-all-americans>

³ <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/larry-fink-ceo-letter>

Les critiques, bien sûr, négligent de mentionner les contributions positives du monde des affaires à la société, par exemple pour réduire la pauvreté dans le monde, stimuler l'innovation ou le bien-être, et la valeur d'incitations claires qui stimulent les comportements. Néanmoins, des examens de ce que comprend une formation en gestion et de la façon dont elle est dispensée sont des exercices essentiels à entreprendre aujourd'hui, car un échec à le faire ouvrira davantage la porte à de nouveaux entrants et à des partenariats, qui remettent en question la valeur future des études en gestion dans les écoles de gestion canadiennes. Les écoles de gestion canadiennes devraient positionner l'élaboration et la prestation des programmes de manière à préparer les nouveaux étudiants aux défis auxquels ils seront confrontés après l'obtention de leur diplôme. Dans cette optique, nous devons planifier les programmes dans un horizon de 5 à 10 ans.

À titre d'exemple, parmi les programmes où l'enseignement en gestion peut être positif et efficace, il y a la responsabilité sociale des entreprises et la durabilité, car un domaine légitime de préoccupation a pris racine, comme en témoigne la création de centres de recherche et la prolifération des activités de recherche. Cette activité est motivée à la fois par les valeurs de chaque membre du corps professoral et en réponse à la demande croissante des étudiants et des autres parties prenantes. Les écoles de gestion et les programmes de MBA sont maintenant classés en fonction de leurs contributions à la réalisation d'un objectif plus large (par exemple, le classement *Business Knights* pour un monde meilleur), et certaines écoles ont développé des programmes d'études axés sur la durabilité (par exemple, le MBA sur l'innovation durable à l'Université du Vermont). Les organismes d'accréditation ont également inclus ces critères dans leurs processus d'évaluation, par exemple l'accent mis sur l'éthique, la durabilité et la gouvernance pour l'accréditation EQUIS. La vision de l'AACSB est que « le monde des affaires et les écoles de gestion sont une force pour le bien, contribuant à l'économie mondiale et à la société »⁴.

Dans le même temps, cependant, on ne sait pas dans quelle mesure l'importance de la responsabilité sociale a pris racine dans les écoles de gestion en général, et si elles sont bien reflétées dans les programmes et les opérations. Pour dire les choses franchement, les écoles de gestion ne font-elles qu'effleurer les concepts (verdissage éducatif) ou les adoptent-elles, ou est-ce le résultat d'être attachées à la culture et aux processus de révision de programmes traditionnellement longs au sein du milieu universitaire?

Bien que nous sachions que la prise de décision en affaires est complétée et soutenue par une éducation en gestion, ou du moins nous espérons que c'est le cas, il y a des problèmes qui doivent être mieux compris. Comment une vision plus large du capitalisme par les parties prenantes est-elle intégrée dans les écoles de gestion? Comment les écoles de gestion intègrent-elles l'importance de la responsabilité sociale dans leurs programmes et activités de recherche? Dans la mesure où des changements sont apportés, sont-ils opportuns et ont-ils un impact sur le

⁴ <https://www.aacsb.edu/-/media/aacsb/docs/accreditation/business/standards-and-tables/ed22020%20aacsb%20business%20accreditation%20standards%20%20final%20%20pdf%20for%20release%20%2002032020.ashx?la=en&hash=62E26CF8B3D1836BE46BB08F51C1AD57A748E54E>

comportement des compagnies? Contribuent-ils à la compétitivité et au bien-être de la société canadienne? Cela devrait-il être une base pour toutes les écoles de gestion canadiennes, ou une diversité d'approches et de perspectives est-elle plus appropriée? Quelles sont les meilleures pratiques pour intégrer la responsabilité sociale et la durabilité, tant au Canada que dans le monde? Quels sont les défis liés à la mise en œuvre d'une telle approche axée sur les objectifs? Quelles sont les conséquences du maintien du statu quo?

La recherche proposée devrait chercher à améliorer notre compréhension de l'interaction entre la responsabilité sociale et la durabilité dans le cadre d'une programmation pertinente à long terme dans l'enseignement en gestion. Les perspectives de différentes disciplines sont les bienvenues. Nous encourageons également les rapports fondés sur des données probantes contenant des recommandations à cet égard.

Directives pour la soumission de propositions :

Cet appel fait partie de l'initiative de l'Association des écoles de gestion du Canada (AEGC) pour évaluer le rôle de l'enseignement en gestion dans la promotion d'une économie davantage axée sur les objectifs.

Vous êtes invités à soumettre une proposition de recherche portant sur l'un des sujets ci-dessus ou sur des sujets connexes. La proposition doit clairement indiquer le sujet d'intérêt et l'interaction entre la durabilité et l'enseignement en gestion. Nous accueillons toutes les disciplines, méthodologies et cadres.

Dates limites importantes :

Proposition de recherche	31 janvier 2021
Attribution de la subvention	1 ^{er} mars 2021
Soumission du rapport	30 septembre 2021

Valeur de la subvention :

L'AEGC accordera une subvention financière de 10 000 \$ à la proposition retenue, 5 000 \$ à l'attribution et 5 000 \$ après réception du rapport final, sous réserve des conditions énoncées dans l'entente avec le candidat retenu.

Pour toute question, veuillez contacter Tim Daus, directeur général de l'AEGC à daus@bsac-aege.ca.

Lignes directrices pour les projets de recherche

Veillez-vous référer au document « L'avenir de l'enseignement en gestion, Association des écoles de gestion du Canada (AEGC), le 5 novembre 2020 » pour les détails spécifiques au sujet de recherche.

Les projets devraient comporter entre 3 et 5 pages maximum, annexes non comprises, et être rédigés selon l'ordre décrit ci-dessous.

Présentation du projet

Résumé (environ 50 à 80 mots) des points majeurs, des objectifs et de la méthodologie de recherche ainsi que des principaux livrables.

Résumé du projet

Nom du chercheur principal, coordonnées et affiliation universitaire.

Titre du projet.

Expliquez comment, à votre avis, cette recherche appuiera la mission globale de l'AEGC consistant à accroître sa connaissance et sa compréhension du sujet.

Comment le rapport pourrait être utilisé pour approfondir notre connaissance et notre compréhension du sujet d'une manière qui puisse être utile à l'AEGC, à ses membres et aux principales parties prenantes du secteur canadien de l'enseignement en gestion ?

Description de la recherche

L'appel à projets contient un certain nombre de points. Veuillez décrire l'approche spécifique que vous choisirez pour cette recherche. Quel serait le but de la recherche ? Quelle est votre compréhension des enjeux clés ? Pourquoi ce sujet est-il important ?

Méthodologie

Décrivez la méthodologie que vous proposez et expliquez comment elle répondra ou mènera à une meilleure compréhension du sujet de recherche.

Résultats attendus / Description du livrable

Que prévoyez-vous en termes de longueur du document final ?

Quelles informations seraient incluses et comment cela coïncide-t-il avec la méthodologie proposée ?

Calendrier de livraison du projet

Les projets seront examinés par un comité en février 2021 et la décision d'attribution sera prise d'ici le 31 mars 2021.

La date limite pour soumettre le rapport final est le 30 septembre 2021. Les étapes de suivi et autres détails concernant l'avancement du projet seront négociés avec le candidat sélectionné avant la confirmation d'octroi de la bourse.

Annexes

Curriculum vitae du chercheur.

Soumettez vos projets par courriel à :

daus@bsac-aegc.ca

Pour plus d'informations, contactez:

Timothy Daus,
Directeur général, AEGC
514 340 7116
daus@bsac-aegc.ca